

APPEL À COMMUNICATIONS

MÉDIAS ET VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Informier, dénoncer, sensibiliser

Colloque international
4 et 5 avril 2023, Paris



GEM
GENDER EQUALITY MONITOR



CARISM
Centre d'analyse et de recherche
interdisciplinaires sur les médias

UNIVERSITÉ
PARIS8
VINCENNES-SAINT-DENIS

cemti
Centre d'Etudes
sur les Médias, les Technologies
et l'Internationalisation

ARGUMENTAIRE

Ce colloque¹ vise à interroger le rôle des médias dans la fabrication de l'information autour des violences sexistes et sexuelles (désormais VSS dans le texte) que nous entendons comme « une multiplicité de types d'actes coercitifs, non hiérarchisés, imposés par les hommes pour contrôler les femmes ainsi que toutes celles et ceux qui n'appartiennent pas au masculin hégémonique, et ce tout au long de leur vie » (Connell, 2014 ; Buisson et Wetzels, 2022 : 4). Ainsi, notre approche des violences se base sur le concept de *continuum* (Kelly, 1988), permettant de les appréhender dans leur pluralité et de les définir par le lien qu'elles entretiennent entre elles. Ces violences se manifestent sous plusieurs formes : physiques, verbales, psychologiques ou sexuelles, ainsi qu'économiques ou administratives. Ces violences s'inscrivent dans des rapports de domination imbriqués à d'autres enjeux tels que la race, l'âge, la classe sociale, la religion, le handicap ou encore l'orientation sexuelle et l'identité de genre (Crenshaw, 2005 ; Diederich, 2006 ; Direnberger et Karimi, 2019).

Depuis une vingtaine d'années, de nombreuses disciplines se sont saisies de la question des VSS : la psychologie (Salmona, 2018 ; Pache, 2019), le droit (Le Magueresse, 2012 et 2021 ; Moron-Puech, 2022), la médecine (Jouault, 2020), la science politique (Boussaguet, 2009 ; Delage, 2017) ou encore la sociologie (Debauche et Hamel, 2013 ; Le Goaziou, 2013 et 2019 ; Brown *et al.*, 2020 ; Lacombe, 2022). Différents terrains ont été étudiés, comme les conflits armés (Audouin-Rouseau, 1994 ; Virgili et Branche, 2011 ; Cohen et Nordas, 2014), l'espace public (Coutras, 1996 ; Condon et Lieber, 2005 ; Dekker, 2021), la famille (Hamelin *et al.*, 2010 ; Dussy, 2013), ou encore le travail (Baldeck, 2021).

Mais les VSS n'ont été que peu appréhendées par les chercheuses et les chercheurs au prisme de leur médiatisation. Si cette question fait l'objet de travaux à l'étranger et notamment dans la recherche anglophone (Bullock, 2007 ; Charlesworth et McDonald, 2013 ; Eastal *et al.*, 2015 ; De Benedictis *et al.*, 2019), c'est bien moins le cas au sein de la recherche francophone et notamment française. De nombreuses thèses viendront cependant bientôt étoffer cet état de l'art (Beaulieu, Buisson, Itoh, Khemilat, Ruffio ou encore Wetzels : voir bibliographie). Les quelques travaux existants s'intéressent aux médias mais ces recherches portent majoritairement sur les féminicides (Guérard et Lavender, 1999 ; Sapio, 2017, 2019, 2022) ou sur les violences conjugales et analysent en priorité la presse, et plus spécifiquement la presse quotidienne (Mucchielli, 2005 ; Hernández Orellana, 2012 ; Sépulchre, 2019 ; Lochon, 2021).

Les institutions sont de plus en plus vigilantes quant au rôle occupé par les médias dans la mise en visibilité et la prévention des VSS : en ce sens, il est intéressant de noter que la Convention d'Istanbul, ratifiée par la France en 2014, fait appel à la « Participation du secteur privé et des médias » afin de « mettre en place des lignes directrices et des normes d'autorégulation pour prévenir la violence à l'égard des femmes et renforcer le respect de leur dignité » (art. 17).

¹ Ce colloque est financé par l'Agence Nationale de la Recherche (projet Gender Equality Monitor - ANR-19-CE38-0012), le Cemti (Université Paris 8) et le Carism (Université Paris Panthéon-Assas).

Et, dans une note rédigée par Margaux Collet, la même année, pour le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes, il est rappelé, entre autres, qu'il est crucial d'inscrire les articles relatant des faits de violences faites aux femmes dans la section « Politique » du journal, au lieu de la rubrique « Faits divers » ; il est également déconseillé d'utiliser les « propos de l'agresseur pour en faire un titre » ou de mobiliser des expressions comme « crime passionnel », formule pourtant encore très présente dans la presse quotidienne régionale (Ambroise-Rendu, 1993 ; Houel et *al.*, 2003 ; Sapio, 2019). De son côté, en mars 2019, le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a adopté une nouvelle Recommandation sur la prévention et la lutte contre le sexisme, en rappelant que : « La portée, réelle ou potentielle, des paroles ou des agissements sexistes, notamment du fait des moyens de transmission, de l'utilisation des médias sociaux ou des médias grand public et du niveau de répétition, est un [...] facteur aggravant »².

La persistance de points critiques dans les discours médiatiques – malgré ces préconisations – découle, entre autres, des caractéristiques structurelles des milieux journalistiques (Neveu, 2000 ; Damian-Gaillard et Saitta, 2020 ; Damian-Gaillard et *al.*, 2021) qui ne sont pas affranchis des logiques sexistes de la société au sein de laquelle ils existent. La composition des rédactions, la formation mais aussi les conditions de recrutement et d'évolution des journalistes ne sont pas des facteurs négligeables dans le processus de fabrication de l'information, comme le montrent les résultats du *Global Media Monitoring Project* (Biscarrat et *al.*, 2017 ; Breda, 2022). Ainsi, certaines pratiques et traditions journalistiques, culturellement et historiquement situées, perdurent.

Bien que co-responsables de la propagation de discours de haine ou d'une narration néfaste autour des VSS, les médias jouent aussi un rôle fondamental dans la prévention et la dénonciation de ces dernières, en ouvrant des espaces pour la production de « contre-discours » (Baider et Constantinou, 2019) et de réponses à la stigmatisation, allant de la « déstigmatisation » (Bazin et Sapio, 2020) à la « resignification » (Paveau, 2020). Dans certains cas, les journalistes sont elles-ux-mêmes à l'origine de réflexions métadiscursives sur les productions médiatiques comme pour le collectif Prenons la Une, dont l'ambition est de porter un regard critique sur les aspects problématiques de l'écriture journalistique.

Présentation des axes

Nous attendons des propositions émanant de différentes disciplines : sciences de l'information et de la communication, histoire, sociologie, sémiologie, droit, science politique, sciences du langage, et plus largement de toute démarche interdisciplinaire à même d'éclairer la production, la circulation et la réception des productions médiatiques portant sur les VSS. Nous souscrivons ainsi à une vision élargie de la notion de média, en nous intéressant non seulement aux médias d'information classiques – la presse, la télévision, la radio, les médias natifs du web et les médias sociaux – mais aussi à l'ensemble des dispositifs de médiatisation tels que les définit Benoit Lafon (2019), englobant ainsi l'édition ou les expositions, mais aussi les proto-médias comme l'affiche ou la gravure. Rappelons cependant que cet appel à communications porte uniquement sur les discours informationnels, nous avons exclu de notre périmètre la fiction et le divertissement. Les travaux de recherche portant sur la musique par exemple, ne seront pas pris en compte, d'autant plus

² « [Recommandation CM/Rec\(2019\)1 du Comité des Ministres aux États Membres sur la prévention et la lutte contre le sexisme](#) », 27 mars 2019.

qu'un colloque³ sur le sujet sera bientôt organisé. Les travaux analysant les enjeux de la médiatisation des VSS dans une perspective comparative (internationale, dans le temps, entre différents objets/supports ou types de violences) sont les bienvenus. Les propositions peuvent s'inscrire dans un ou plusieurs des cinq axes proposés.

Axe 1 - Conditions de production des contenus médiatiques

Cet axe appelle des contributions qui interrogent les logiques professionnelles à l'œuvre dans la mise en visibilité ou l'invisibilisation des VSS au sein même des industries médiatiques. Les propositions s'inscrivant dans cette perspective pourront porter par exemple sur des médias ayant construit leur ligne éditoriale autour des VSS mais aussi sur des services ou des dispositifs créés par les industries pour mieux éditorialiser ces violences : création de *pools* de journalistes dédiés à ces questions, création de postes de *gender editors* ou encore rédaction de guides de bonnes pratiques et autres chartes éditoriales⁴. Aussi, les violences qui s'opèrent au sein même des entreprises médiatiques pourront être questionnées, notamment au prisme d'études de cas emblématiques tels que la Ligue du Lol⁵, l'affaire Patrick Poivre D'Arvor (PPDA)⁶ ou encore la tribune « Bas les Pattes », publiée dans *Libération* en 2015⁷. Une appréhension plus globale de ces violences pourra enrichir la réflexion envisagée ici. Dans quelle mesure sont-elles visibles dans les industries médiatiques (Beaulieu, 2019) ? Sont-elles entendues et/ou prises en charge et si oui, par qui ? Quelles sont les stratégies employées pour lutter contre les VSS dans ces espaces ? À l'inverse, par quels mécanismes sont-elles disqualifiées ou silenciées ? Enfin, cet axe sera l'occasion d'envisager le vocabulaire (par exemple, (non)emploi du terme de féminicide) et les formats mobilisés par le champ médiatique pour mettre les violences à l'agenda (comme la carte interactive en ligne du journal *Libération* pour dénombrer les féminicides⁸).

Axe 2 - Représentations médiatiques des VSS

Les discours médiatiques, « socialement constitutifs » et « socialement constitués » (Fairclough, 1997), ne sont pas relégués à une simple fonction illustrative de la société qui les produit mais sont considérés dans leur capacité à la fois à consolider et à transformer cette dernière. Autrement dit, « les écritures journalistiques sont aussi des faits sociaux » (Neveu, 2013 : 64) pouvant renforcer les stéréotypes sexistes (Coulomb-Gully, 2019), alimenter la violence et façonner – en contribuant à les naturaliser – des représentations caricaturales des victimes et des agresseurs. Les dispositifs médiatiques peuvent alors devenir la caisse de résonance d'un discours de haine défini « comme toute manifestation discursive ou sémiotique incitant à la haine, qu'elle soit ethnique, raciale, religieuse, de genre ou d'orientation sexuelle » (Baider et Constantinou, 2019 : 10). Ce type de discours peut aussi bien se caractériser par des formulations violentes (des insultes à la violence verbale) qu'être « dissimulé », en opérant alors de manière plus insidieuse.

³ Colloque organisé par le Centre Max Weber - ENS de Lyon, le Cemti et Deezer à l'automne 2023.

⁴ À titre d'exemple, [le guide](#) « Le traitement médiatique des violences faites aux femmes. Outils à l'usage des journalistes » de *Prenons la Une* ou encore la « [Charte de communication inclusive à Mediapart](#) ».

⁵ Gaudin Iris, *Face à la ligue du Lol : harcèlement et sexisme dans les médias*, Paris, Massot éditions, 2020.

⁶ Damian-Gaillard et al., « Violences sexuelles : quand les femmes journalistes se taisent », *theconversation.com*, juin 2020 ; Leffliâtre Jérôme et Diaktine Anne, « [Harcèlements, agressions sexuelles, viols : les témoignages contre PPDA](#) », *Libération*, 8 novembre 2021.

⁷ Amar Cécile et al., « [Nous, femmes journalistes politiques et victimes de sexisme...](#) », *Libération*, 4 mai 2015.

⁸ Ballet Virginie et Lecoq Titou, « [Meurtres conjugaux. Des vies derrière les chiffres](#) ».

Sans négliger les apports des mobilisations féministes promouvant, entre autres, un regard critique sur les représentations médiatiques des VSS (Ruffio, 2019 ; Lamy, 2021 ; Noetzel et al., 2022 ; Cavalin et al., 2022), nous sollicitons des analyses de récits d'information attentives aux représentations des acteurs impliqués (victimes, auteur-es de violences, témoins, expert-es, politiques, militant-es), aux sources mobilisées par les journalistes (policières, judiciaires, associatives), aux images employées et aux procédés rhétoriques véhiculés tels que : le style « fait-diversier » de l'information sur les VSS ; le sensationnalisme ; la culpabilisation des victimes ; l'euphémisation, voire la banalisation des VSS (Burt, 1980 ; Benedict, 1992).

Axe 3 - Circulation médiatique des témoignages

Au-delà du phénomène #MeToo déjà saisi par la recherche française (Cavalin et al., 2022)⁹, ce colloque entend élargir l'analyse du témoignage de violence à travers d'autres médias que les réseaux sociaux : télévision, radio, podcast, cinéma, presse, édition. Qui est à l'origine de la publicisation de ces témoignages et dans quelle mesure celle-ci participe-t-elle à la constitution du problème public des VSS ? Est-ce que l'appropriation des témoignages par des médias grand public contribue à démocratiser le sujet ? Cette dernière s'opère-t-elle au prix d'une dépolitisation ? Comment la parole des victimes circule-t-elle dans les productions médiatiques et culturelles – à des degrés de visibilité divers – et peut-on identifier des caractéristiques particulières selon le profil de la victime – personnalités publiques ou anonymes – et des types de violences ? À titre d'exemple, pourront constituer des cas d'études : des témoignages à la radio (affaire Baupin, *Mediapart* et *France Inter*¹⁰ [Buisson, 2022 à paraître]), dans la presse (affaire Haenel, *Mediapart*¹¹), sur Youtube (Alix Desmoineaux, candidate de télé-réalité, pour *Melty*¹²), dans un ouvrage (*Acquittée. Je l'ai tuée pour ne pas mourir*, d'Alexandra Lange¹³), à la télévision (Delphine Leclerc, victime de violences obstétricales, dans *La Maison des Maternelles*¹⁴) ou encore dans un podcast (*Ou peut-être une nuit*, Charlotte Pudlowski¹⁵).

Nous invitons les contributrices et les contributeurs à interroger les spécificités des dispositifs médiatiques et leur rôle dans la mise en évidence des rapports de pouvoir afférents aux témoignages de VSS : pour les médias audiovisuels (disposition des invité-es, durée et modalités des échanges entre les intervenant-es, techniques de montage, floutage des visages, camoufflage des voix) et pour la presse (mise en page, anonymisation, format, rubricage).

La place prise par les auteur-es de violences constitue aussi un point d'étude. Comment les médias se saisissent-ils de cette parole et ce choix éditorial soulève-t-il des questionnements au sein de la profession ? Qu'il s'agisse de la séquence coupée du documentaire *Je ne suis pas une salope, je suis une journaliste*¹⁶, où Marie Portolano confronte Pierre Menès à l'agression sexuelle qu'il lui a fait subir quelques années plus tôt, ou encore de la « Lettre d'un violeur » publiée par

⁹ Voir également la journée d'études « #MeTooInceste : regards pluriels sur une campagne de mobilisation », Université Sorbonne Nouvelle, 16 septembre 2022 : <https://metooinceste.sciencesconf.org/>.

¹⁰ Bredoux Lénaïg, « Des femmes dénoncent les agressions et les harcèlements sexuels de Denis Baupin », *Mediapart*, 9 mai 2016.

¹¹ Turchi Marine, « #MeToo dans le cinéma : l'actrice Adèle Haenel brise un nouveau tabou », *Mediapart*, 3 novembre 2019.

¹² Agnero Mathilde, « Alix : "J'ai dénoncé un candidat à 2 productions, rien n'a changé" », *YouTube*, publié par Melty, 2021.

¹³ Lange Alexandra, *Acquittée. Je l'ai tuée pour ne pas mourir*, Michel Lafon, 2012.

¹⁴ « Violences obstétricales : les prévenir et les réparer », émission *La Maison des Maternelles*, 28 juin 2022, *France 2*.

¹⁵ Pudlowski Charlotte, « *Ou peut-être une nuit* », *Injustices*, saison 2, 6 épisodes, Louie Média, 2020.

¹⁶ Portolano Marie, « Je ne suis pas une salope, je suis une journaliste », *Canal+*, 2021.

*Libération*¹⁷ la même année, qu'est-ce que cela nous dit des évolutions éditoriales en cours au sein des industries médiatiques ?

Axe 4 - Dispositifs et discours de prévention et de sensibilisation

Les discours de prévention et/ou de sensibilisation aux VSS peuvent favoriser une critique des normes existantes et promouvoir des comportements permettant de les prévenir et/ou de les subvertir, mais ils peuvent également fonctionner en tant que réceptacles de ces mêmes normes, et ce malgré leur ambition initiale. Dans cette perspective, l'ouvrage *Quand l'État parle des violences faites aux femmes* de Myriam Hernández Orellana et Stéphanie Kunert est une contribution essentielle qui pointe les limites et les contradictions de la communication institutionnelle en France. À partir de l'analyse d'un corpus de campagnes gouvernementales, les auteures soulignent l'énonciation paradoxale de la communication institutionnelle où « le pouvoir d'agir des femmes est quasi inexistant [...] tandis que l'État, énonciateur tutélaire, s'adresse à elles systématiquement à l'impératif (en leur enjoignant notamment de 'briser le silence') » (2014 : 90-91). Nous invitons ainsi les contributrices et contributeurs à prolonger ces observations en travaillant sur d'autres initiatives gouvernementales françaises ou étrangères mais aussi sur des campagnes institutionnelles menées par des associations ou des collectivités, comme le centre Hubertine Auclert en Île-de-France. Nous sollicitons également des travaux analysant des contenus éducatifs traitant des VSS telles que des bandes dessinées (*Les Crocodiles* de Thomas Mathieu¹⁸ ou *Mon vagin, mon gynéco et moi* de Rachel Lev¹⁹) ou des comptes Instagram (@stopfisha ; @disbonjoursalepute), pour ne citer que quelques exemples.

Si les études des discours de prévention sur les VSS ne sont pas très nombreuses (Bruneel, 2018 ; Stassin, 2019 ; voir aussi l'axe 4 du colloque « (Cyber)harcèlement »²⁰), celles portant sur la réception des discours et dispositifs de prévention aux violences faites aux femmes le sont encore moins (Potter et al., 2011 ; Romero, 2020 ; Sapio, 2020 ; Basile-Commaille et Fourquet-Courbet, 2021 ; Léon, 2021).

Dans cet axe, nous nous intéressons également aux supports médiatiques ou aux dispositifs numériques lorsqu'ils sont mobilisés dans le cadre d'une médiation avec les auteur-es de violences, avec les victimes et les acteur-es de terrain (Oddone 2020 ; Sapio 2023) ou, encore, dans un cadre de justice restaurative. Les initiatives semblent en effet se multiplier ces dernières années, à l'instar de l'application développée par la mairie de Marseille pour lutter contre les VSS à la plage²¹ ou du site internet « deposetaplaite.fr »²².

Axe 5 - Corpus sensibles : émotions et engagement dans le travail de recherche

Étudier les pratiques et les discours médiatiques relatifs aux VSS peut placer les chercheuses et les chercheurs qui s'y confrontent dans une situation de vulnérabilité émotionnelle, dans certains cas identifiée comme un « syndrome vicariant » (Bourdet, 2021). Mais que faire et que dire de ces émotions éprouvées au cours du travail de recherche ?

¹⁷ Ecoiffier Matthieu, « [Pourquoi "Libé" publie la lettre d'un violeur](#) », *Libération*, 7 mars 2021.

¹⁸ Bruxelles, Le Lombard, 2014.

¹⁹ Paris, Editions Leduc, 2021.

²⁰ Décembre 2022 : <https://www.sfsic.org/aac-evenement/colloque-international-cyberharcèlement/>

²¹ « [Marseille lance une application pour signaler les violences sexistes et sexuelles sur les plages](#) », *Ouest France*, 6 août 2022.

²² <https://deposetaplaite.fr/>

C'est autour de cette question que nous invitons les contributrices et les contributeurs à réfléchir, en explicitant leur place en tant que sujet social et politique. Comment « *nos terrains, surtout quand ils sont difficiles ou douloureux, nous modifient, à la fois comme personnes et comme chercheurs* » (Paveau, 2013) ? Dans quelle mesure l'exposition répétée à des récits et des images de violence peut-elle affecter le travail de recherche ? Que faire lorsque les discours médiatiques étudiés ravivent des traumatismes personnels ? Si les émotions éprouvées sont susceptibles d'entraver la réflexion scientifique, elles peuvent aussi engager une puissance d'agir (Paveau, 2013), une « *émotricité* » (Le Cam et Ruellan, 2017), voire même conduire à élaborer de nouvelles hypothèses de recherche (Dalibert, 2021). La chercheuse ou le chercheur peut aussi ne pas ressentir d'émotions particulières, et alors se sentir en rupture avec les réactions sociales attendues sur des sujets sensibles.

Nous nous intéressons également dans cet axe à la place des affects dans le rapport au terrain, et plus spécifiquement au corpus, bien moins étudié par la recherche existante : par exemple au moment du recueil des données, lors duquel peut émerger un sentiment de culpabilité vis-à-vis des victimes (Dussy, 2013) ou d'allégresse (Joël, 2015). Se pose enfin la question des conditions de partage des résultats de la recherche : comment parler de données sensibles et éprouvantes ? Quelle place donner aux victimes et aux agresseurs ? Faut-il anonymiser ou au contraire redonner un visage et un nom à des victimes parfois réduites à un chiffre (Salles, 2021) ? Comment communiquer les récits et les images de violence sans pour autant les raviver (Julliard, 2021) ?

BIBLIOGRAPHIE

- AMBROISE-RENDU Anne-Claude, « Et la presse inventa le crime passionnel », *L'Histoire*, n° 168, juillet-août 1993, p. 98-100.
- AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, *L'enfant de l'ennemi. 1914-1918*, Paris, Aubier, 1995.
- BAIDER Fabienne, CONSTANTINOU Maria, « Discours de haine dissimulée, discours alternatifs et contre-discours », *Semen* [en ligne], 47, 2019.
- BALDECK Marilyn, « Chapitre 4. Violences sexuelles au travail : de notables avancées contrariées par des freins idéologiques », dans Ernestine Ronai et douard Durand (dir.), *Violences sexuelles. En finir avec l'impunité*, Dunod, 2021, pp. 51-62.
- BASILE-COMMAILLE Évi, FOURQUET-COURBET Marie-Pierre, « Prévention et communication contre les violences faites aux femmes. Réception et influences de la stratégie créative du détournement du genre », *Communiquer* [En ligne], n°33, 2021.
- BAZIN Maëlle, SAPIO Giuseppina, « (Dé)stigmatisation : médias, exclusions, résistances », dans Maëlle Bazin, Frédéric Lambert et Giuseppina Sapio, *Stigmatiser : discours médiatiques et normes sociales*, Lormont, Le Bord de l'eau, 2020, pp. 23-35.
- BEAULIEU Laure, *Circulation et diffusion des idées féministes dans la presse écrite généraliste en France (Le Monde) et aux Etats-Unis (New York Times). Ce que cela dit et fait au journalisme* (En cours, sous la direction de Claire Blandin), Université Paris XIII, thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication.
- BEAULIEU Laure, « Journalistes et féministes: Entre assignation à des stéréotypes et stigmatisation au travail », *Sur Le Journalisme*, Vol. 8, n°2, 2019, pp. 62-77.
- BENEDICT Helen, *Virgin or vamp. How the press covers sex crimes*, New York, Oxford University Press, 1992.
- BISCARRAT Laetitia, COULOMB-GULLY Marlène, MÉADEL Cécile, « Ce que soulèvent les chiffres. La place des femmes dans les médias : retour sur enquêtes », *Le Temps des médias*, vol. 2, n° 29, 2017, pp. 193-207.
- BOURDET Anaïs, « Fatigue », dans Elsa Dorlin (dir.), *Feu ! Abécédaire des féminismes présents*, Montreuil, Libertalia, 2021, pp. 191-193.

- BOUSSAGUET Laurie, JACQUOT Sophie, « Mobilisations féministes et mise à l'agenda de nouveaux problèmes publics », *Revue française de science politique*, vol. 59, 2009/2, pp. 173-181.
- BRANCHE Raphaëlle, VIRGILI Fabrice (dir.), *Viols en temps de guerre*, Paris, Payot, 2011.
- BREDA Hélène, « Compte-rendu : "Femmes et médias, où en est-on ?" - Restitution des résultats du GMMP 2020 », *Le Temps des médias*, n°39, 2022, à paraître.
- BROWN Elizabeth et al., *L'enquête "Violences et rapports de genre : enquête sur les violences de genre en France"* (Virage), Éditions de l'INED, coll. « Grandes Enquêtes », 2020.
- BRUNEEL Emmanuelle, « Quand montrer c'est ne pas dire : analyse sémiotique comparée de deux campagnes gouvernementales de sensibilisation aux préjugés », *Les Cahiers de la LCD*, n°6, 2018, pp. 77-97.
- BUISSON Charlotte, *L'affaire Baupin : médiatisation, circulation et appropriation politique. Quand la presse dénonce les violences sexistes et sexuelles qui s'opèrent au sein du champ politique*. (En cours, sous la direction de Valérie Devillard), Université Paris II Panthéon-Assas, thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication.
- BUISSON Charlotte, « L'affaire Baupin, conditions d'un cadrage légitimant de la parole des femmes victimes de violences sexistes et sexuelles dans les médias d'information français », *Actes des XIV^{ème} doctorales de la SFSIC*, Dijon, 2022.
- BUISSON Charlotte, WETZELS Jeanne, *Les violences sexistes et sexuelles*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Que Sais-Je », 2022.
- BULLOCK Cathy, « Framing Domestic Violence Fatalities: Coverage by Utah Newspapers », *Women's Studies in Communication*, vol. 30, n°1, 2007, pp. 34-63.
- BURT Martha R., « Cultural myths and supports for rape », *Journal of Personality and Social Psychology*, 38(2), 1980, pp. 217-230.
- CAVALIN Catherine et al., *Les violences sexistes après #MeToo*, Paris, Presses des Mines, 2022.
- CHARLESWORTH Sara, MCDONALD Paula, « Framing sexual harassment through media representations », *Women's Studies International Forum*, n°37, 2013, pp. 95-103.
- COHEN Dara Kay, NORDÅS Ragnhild, « Sexual Violence in Armed Conflict: Introducing the SVAC Dataset, 1989-2009 », *Journal of Peace Research*, vol. 51, n° 3, 2014, pp. 418-428.
- CONDON Stéphanie, LIEBER Marylène, MAILLOCHON Florence, « Insécurité dans les espaces publics : comprendre les peurs féminines », *Revue française de sociologie*, vol. 46, n°2, 2005, pp. 265-294.
- CONNELL Raewyn, *Masculinités. Enjeux sociaux de l'hégémonie*, Paris, Amsterdam Éditions, 2014.
- COULOMB-GULLY Marlène, « Le sexisme des médias : une question toujours d'actualité », *Effeillage*, n°8, 2019, p. 62-65.
- COUTRAS Jacqueline, « Territoires du quotidien et espaces sexués. Du voisinage résidentiel aux espaces d'anonymat », *Strates*, 14, 2008, pp. 225-235.
- CRENSHAW Kimberlé W., « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur », *Cahiers du Genre*, n°39, 2005, pp. 51-82.
- DALIBERT Marion, « La promotion de la « diversité » et d'un journalisme respectable ? Réflexions sur le métarécit médiatique républicain », séminaire « Promouvoir la diversité dans les industries culturelles et médiatiques : acteurs, enjeux, pratiques », co-organisé par le CEMTI (Paris Vincennes-Saint-Denis) et le LabSIC (Sorbonne Paris Nord), 2021.
- DAMIAN-GAILLARD Béatrice, SAIITA Eugénie, « La féminisation du journalisme politique : reproduction et subversion des rapports de genre », *Recherches féministes*, vol. 33, n°1, 2020, pp. 233-250.
- DAMIAN-GAILLARD Béatrice, MONTAÑOLA Sandy, SAIITA Eugénie, *Genre et journalisme. Des salles de rédaction aux discours médiatiques*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2021.
- DEBAUCHE Alice, HAMEL Christelle, « Violence des hommes contre les femmes : quelles avancées dans la production des savoirs ? », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 32, 2013/1, pp. 4-14.
- DE BENEDICTIS Sara, ORGAD, Shani, ROTTENBERG Catherine, « #MeToo, popular feminism and the news: A content analysis of UK newspaper coverage », *European Journal of Cultural Studies*, vol. 22, n° 5-6, 2019, pp. 718-738.
- DEKKER Mischa, GAYET-VIAUD Carole, « Le problème public du harcèlement de rue : dynamiques de publicisation et de pénalisation d'une cause féministe », *Déviance et Société*, vol. 45, n°1, 2021, pp. 7-23.
- DELAGE Pauline, *Violences conjugales. Du combat féministe à la cause publique*, Presses de Sciences Po, coll. « Académique », 2017.

- DIEDERICH Nicole, « La banalisation des violences sur les femmes handicapées mentales », *Chronique féministe*, n°95-97, 2006, pp. 88-92.
- DIRENBERGER Lucia, KARIMI Hanane, KRÉFA Abir et *al.*, « Le voile est-il une oppression pour les femmes ? », dans Fondation Copernic (dir.), *Manuel indocile de sciences sociales. Pour des savoirs résistants*, Paris, La Découverte, coll. « Hors collection Sciences Humaines », 2019, pp. 773-781.
- DUSSY Dorothée (dir.), *L'inceste, bilan des savoirs*, Marseille, La Discussion, coll. « Familles, Genre, Générations », 2013.
- DUSSY Dorothée, *Le Berceau des dominations. Anthropologie de l'inceste*, Marseille, La Discussion, coll. « Familles, Genre, Générations », 2013.
- EASTEAL Patricia, HOLLAND Kate, JUDD Keziah, « Enduring themes and silences in media portrayals of violence against women », *Women's Studies International Forum*, vol. 48, n°1, 2015 pp. 103-113.
- FAIRCLOUGH Norman, WODAK Ruth, « Critical Discourse Analysis », in VAN DIJK, T (eds.) *Discourse Studies: A multidisciplinary Introduction*, 1997, vol. 2, pp. 258-284.
- GUÉRARD Ghislaine, LAVENDER Anne, « Le féminicide conjugal, un phénomène ignoré. Une analyse de la couverture journalistique de trois quotidiens montréalais », *Recherches féministes*, vol. 2, n°12, 1999, pp. 159-177.
- HAMELIN Christine, SALOMON Christine, LERT France, « Les violences sexuelles dans l'enfance chez les femmes kanakes de Nouvelle-Calédonie : vers un abaissement du seuil des violences tolérées », *Sciences sociales et santé*, vol. 28, n° 4, 2010, pp. 5-31.
- HERNÁNDEZ ORELLANA Myriam, KUNERT Stéphanie, *Quand l'État parle des violences faites aux femmes*, Fontenay-le-Comte, Éditions Lussaud, 2014.
- HERNÁNDEZ ORELLANA Myriam, « La formule *femicidio* dans la presse chilienne : un retour aux crimes passionnels ? », dans Morgane Donot, Michele Pordeus Ribero (dir.), *Discours politiques en Amérique Latine. Représentations et imaginaires*, Paris, L'Harmattan, 2012, pp. 133-148.
- HOUEL Annick, MERCADER Patricia, SOBOTA Helga, *Crime passionnel, crime ordinaire ?*, Paris, Presses Universitaires de France, 2003.
- ITOH Yukiko, *Les violences sexuelles à travers les médias au Japon : des problèmes sociaux féministes à la cause publique (1980 - aujourd'hui)*. (En cours, sous la direction d'Isabelle Konuma), Paris INALCO, thèse de doctorat en sociologie.
- JULLIARD Virginie, « Communauté politique, sémiotique, émotionnelle. Ce que la circulation des images révèle de la structuration de la mobilisation anti-genre sur Twitter », *Communication & langages*, vol. 212, n°2, 2022, pp. 131-153.
- JOËL Myriam, « Enquêter en prison auprès de femmes impliquées dans des violences sexuelles sur mineurs », *Civilisations*, n°64, 2015/1, pp. 69-79.
- JOUALT Amélie, « Violences subies par les étudiant.es en médecine générale : enquête transversale nationale auprès de 2179 internes de médecine générale, année 2019-2020 », (sous la direction de Gilles Lazimi), Université Sorbonne Paris Nord, thèse en médecine.
- KELLY Liz, *Surviving sexual violence*, Minneapolis, University of Minnesota Press, coll. « Feminist Perspectives Series », 1988.
- KHEMILAT Warda, *De #MeToo au Plan d'action national contre les violences sexuelles et sexistes. Analyse localisée d'un phénomène médiatique transnational*. (En cours, sous la direction de Marie-Joseph Bertini), Université Côte d'Azur, thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication.
- LACOMBE Delphine, *Violences contre les femmes. De la révolution aux pactes pour le pouvoir (Nicaragua, 1979 - 2008)*. Presses Universitaires de Rennes, 2022.
- LAFON Benoît, *Médias et médiatisation. Analyser les médias imprimés, audiovisuels, numériques*, Presses universitaires de Grenoble, 2019.
- LAMY Rose, *Défaire le discours sexiste dans les médias*, Paris, Lattes, 2021.
- LECAM Florence, RUELLAN Ruellan, *Émotions de journalistes. Sel et sens du métier*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, coll. « Communication, médias et sociétés », 2017.
- LE GOAZIOU Véronique, « Les viols en justice : une (in)justice de classe ? », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 32, n°1, 2013, pp. 16-28.
- LE GOAZIOU Véronique (dir.), *Viol. Que fait la justice*, Paris, Presses de Sciences Po, 2019.
- LE MAGUERESSE Catherine, « Viol et consentement en droit pénal français. Réflexions à partir du droit pénal canadien », *Archives de politique criminelle*, vol. 34, n°1, 2012, pp. 223-240.

LE MAGUERESSE Catherine, « De la centralité du consentement », *Les Cahiers de la Justice*, n°14, 2021, p. 613-623.

LÉON Aurélia, « Contre leurs violences sexistes, autodéfense féministe ! ». À propos des stages d'autodéfense féministe et de ce qu'ils nous enseignent », *Genre, sexualité & société*, n°25, 2021.

LOCHON Annie, « Trente ans de médiatisation des violences sexistes et sexuelles : L'exemple de deux journaux français », *Emulations - Revue de sciences sociales*, 2021.

MORON-PUECH Benjamin, « Violences sexuelles et imprescriptibilité. Et si la tragédie grecque était la clef ? », *Rec. Dalloz*, 2022, pp. 663-664.

MUCCHIELLI Laurent, *Le scandale des « tournantes » Dériver médiatiques, contre-enquête sociologique*, Paris, La Découverte, coll. « Sur le vif », 2005.

NEVEU Erik, « Le genre du journalisme. Des ambivalences de la féminisation d'une profession », *Politix*, vol. 13, n°51, 2000, pp. 179-212.

NEVEU Érik, « IV. L'écriture journalistique », dans Érik Neveu (dir.), *Sociologie du journalisme*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2013, pp. 64-79.

NOETZEL Selina, GENTILE Maria, et al., « Social campaigns to social change? Sexual violence framing in U.S. news before and after #metoo », *Journalism* [en ligne], 2022, pp. 1-32.

ODDONE Cristina, « Perpetrating violence in intimate relationships as a gendering practice: An ethnographic study on domestic violence perpetrators in France and Italy », *Violence : an International Journal*, vol. 1, n°2, 2020, pp. 242-264.

PACHE Stéphanie, « L'histoire féministe de la "psychologisation des violences" », *Cahiers du Genre*, n° 66, 2019/1, pp. 51-70.

PAVEAU Marie-Anne, « Ces corps qui parlent 1. Resignifier la parole violente », carnet de recherche : La pensée du discours, 2013.

PAVEAU Marie-Anne, « La blessure et la salamandre : théorie de la resignification discursive », dans Maëlle Bazin, Frédéric Lambert et Giuseppina Sapio (dir.), *Stigmatiser : discours médiatiques et normes sociales*, Lormont, Le Bord de l'eau, 2020, pp. 217-235.

POTTER Sharyn J., MOYNIHAN Mary M., STAPLETON Jane G., « Using Social Self-Identification in Social Marketing Materials Aimed at Reducing Violence Against Women on Campus », *Journal of Interpersonal Violence*, vol. 5, n° 26, 2011, pp. 971-990.

ROMERO Diana Fernandez, « Spain's campaigns against gender violence : The effect on abused women's identities from the victim-agent dichotomy », *Journal of Gender Studies*, vol. 2, n° 29, 2020, pp. 146-160.

RUFFIO Claire, *Briser le silence. Rôle et effets des médias dans la construction du viol comme problème public en France (1971-2015)*. (En cours, sous la direction de Frédérique Matonti et Nicolas Hubé), Université Paris I, thèse de doctorat en sciences politiques.

RUFFIO Claire, « De "MeToo" à "WhydidntReport" : un an de couverture médiatique de violences en tous genre. Du cadrage fait-diversier à la co-construction d'un phénomène de société ? », Congrès GIS genre et émancipation, Angers, 2019.

SALLES Claire, « Le rôle des représentations visuelles et audiovisuelles dans la reconnaissance de la notion de "violences obstétricales" en France et en Belgique », *Santé Publique*, vol. 5, n° 33, 2021, pp. 655-662.

SALMONA Muriel, « Chapitre 7. L'amnésie traumatique : un mécanisme dissociatif pour survivre », dans Roland Coutanceau (dir.), *Victimologie. Évaluation, traitement, résilience*, Paris, Dunod, 2018, pp. 71-85.

SAPIO Giuseppina, « L'usage par des femmes en situation de violences conjugales de la plateforme en ligne Mémo de Vie : retour sur une recherche-action », webinaire en collaboration avec France Victimes (projet financé par l'Institut du Genre), 2 février 2023.

SAPIO Giuseppina, « Féminicides en France : la chair des archives médiatiques », dans Lydie Bodiou et Frédéric Chauvaud (dir.), *Les archives du féminicide*, Paris, Hermann, 2022, pp. 109-128.

SAPIO Giuseppina, « Victimes de violences conjugales face aux campagnes institutionnelles entre ventriloquie, injonctions et paradoxes », *Études de communication*, n° 54, 2020, pp. 53-70.

SAPIO Giuseppina, « L'amour qui hait. La formule "crime passionnel" dans la presse française contemporaine », *Semen* [en ligne], n°47, 2019.

SAPIO Giuseppina, « Quand la télévision italienne démystifie le mythe de la "Mère-Courage" : les féminicides dans *Amore criminale* (2011-2015) », *Genre en séries : cinéma, télévision, médias* [en ligne], n° 6, 2017.

SEPULCHRE Sarah, « La médiatisation paradoxale des violences à l'égard des femmes dans la presse quotidienne belge francophone », *French Journal for Media Research*, vol. 11, 2019.

STASSIN Bérengère, *(Cyber)harcèlement : sortir de la violence à l'école et sur les écrans*, Caen, C&F, 2019.

WETZELS Jeanne, *La médiatisation des viols et des violences sexuelles des années 1990 à aujourd'hui : de la Bosnie à la Syrie, analyse dans la presse et à la télévision françaises*. (En cours, sous la direction d'Arnaud Mercier), Université Paris II Panthéon-Assas, thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication.

MODALITÉS DE SOUMISSION

Les propositions de communication sont à envoyer pour le 1^{er} décembre 2022 à l'adresse : mediavss2023@gmail.com

Afin de garantir le processus d'évaluation en double aveugle, merci de nous faire parvenir (au format Word) :

- un premier document anonyme avec votre proposition de communication d'une longueur maximale de 500 mots (précisant le titre, le ou les axes dans lesquels la proposition s'inscrit, un résumé présentant la question de recherche, une brève revue de la littérature et/ou des perspectives théoriques, des éléments de méthodologie) ainsi qu'une bibliographie indicative.
- un deuxième document précisant le titre de votre communication ainsi qu'une note bio-bibliographique de 150 mots maximum dans laquelle figure votre nom, votre prénom, votre rattachement institutionnel, et une brève présentation de vos thèmes de recherches et principales publications.

Les notifications d'acceptation seront adressées à la mi-janvier 2023.

CALENDRIER

Date limite pour l'envoi des propositions : 1^{er} décembre 2022

Retour aux participant.e.s : mi-janvier 2023

Dates du colloque : 4 et 5 avril 2023 (Appartement Décanal, 12 place du Panthéon, Université Paris Panthéon-Assas, 75006 Paris)

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Laurence Allard (Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle, IRCAV)

Anne-Claude Ambroise-Rendu (Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, CHCSC)

Maëlle Bazin (Université Paris 2 Panthéon-Assas, CARISM)

Laetitia Biscarrat (Université Côte-d'Azur, LIRCES)

Laurie Boussaguet (European University Institute, Florence)

Charlotte Buisson (Université Paris 2 Panthéon-Assas, CARISM)

Maxime Cervulle (Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, CEMTI)

Marlène Coulomb-Gully (Université Toulouse 2 Jean-Jaurès, LERASS)

Pauline Delage (CREPPA-CSU, CNRS)

Sophie Dubec (Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle, IRMÉCCEN)
Eric Fassin (Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, LEGS)
Isabelle Garcin-Marrou (Institut d'Études Politiques de Lyon, ELICO)
Josiane Jouët (Université Paris 2 Panthéon-Assas, CARISM)
Cécile Méadel (Université Paris 2 Panthéon-Assas, CARISM)
Sandy Montañola (Université Rennes 1, ARÈNES)
Bibia Pavard (Université Panthéon-Assas, CARISM)
Giuseppina Sapio (Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, CEMTI)
Florian Vörös (Université de Lille, GERIICO)
Jeanne Wetzels (Université Paris 2 Panthéon-Assas, CARISM)

COMITÉ D'ORGANISATION

Charlotte Buisson
Maëlle Bazin
Giuseppina Sapio
Jeanne Wetzels
Cécile Méadel
Arielle Haakenstad